



ORDRE DU JOUR DE LA REUNION DU 10 FEVRIER 2025

Introduction de la séance :

.Appel nominal des conseillers municipaux

.Désignation d'un secrétaire de séance

.Approbation du PV de la réunion en date du 9 décembre 2024 (voir document transmis)

1/. Communication sur les décisions prises par le Maire depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

2/. Création d'une servitude de passage applicable aux ouvrages de distribution publique de gaz, parcelle BB 46, lieu-dit « La Novialle ».

3/. Création d'une servitude de passage applicable aux ouvrages de distribution publique de gaz, parcelle BB 50, lieu-dit « La Novialle ».

4/. PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – Mandatement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de lancer une procédure de mise en concurrence en vue de conclure une convention de participation en matière de santé.

5/. Délibération fixant le taux de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025.

6/. Délibération relative à la création de l'indemnité spéciale de fonction et d'engagement de la filière police.

7/. Création d'un emploi dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences (PEC).

8/. Allocation d'une subvention exceptionnelle à l'association des parents d'élèves du collège Joliot Curie d'Aubière.

9/. Habilitation du Maire à signer une convention de partenariat financier avec l'association Open Tennis La Roche Blanche pour le financement des travaux de réfection des courts de tennis extérieurs.

Questions diverses